

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

London Street Institute — by CLK Learning · Organisme de formation certifié Qualiopi

ARTICLE 1 — OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités applicables aux prestations de formation proposées par London Street Institute.

London Street Institute propose notamment :

- des formations d'anglais général, du niveau A1 au niveau C2 ;
- des formations d'anglais professionnel et d'anglais des affaires ;
- des formations d'anglais courant pour le travail à l'international et pour les voyages ;
- des formations d'anglais intensif à l'oral ;
- des préparations aux certifications TOEIC et VTEST ;
- des accompagnements pédagogiques en distanciel, en présentiel ou en format hybride.

Toute commande, inscription, signature d'un devis ou validation d'un formulaire d'inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 2 — INSCRIPTION AUX FORMATIONS

L'inscription à une formation devient définitive après :

- validation du formulaire d'inscription ;
- acceptation du devis ou de la convention de formation ;
- réception de l'acompte demandé ou du règlement prévu.

London Street Institute se réserve le droit de refuser une inscription :

- en cas de dossier incomplet ;
- d'absence de règlement ;
- lorsque les capacités d'accueil sont atteintes ;
- ou en cas de comportement inapproprié du stagiaire.

ARTICLE 3 — TARIFS

Les tarifs sont indiqués en euros. Conformément à l'article 261.4.4 a du Code général des impôts, les prestations de formation professionnelle dispensées par London Street Institute sont exonérées de TVA.

Les prix comprennent uniquement les prestations mentionnées dans le devis ou la convention de formation. Toute prestation complémentaire fera l'objet d'une facturation distincte.

ARTICLE 4 — MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des formations peut être effectué par virement bancaire, par carte bancaire ou par tout autre moyen accepté par London Street Institute.

- un acompte correspondant à 30 % du montant total de la formation est exigé au moment de l'inscription ;
- le solde devra être réglé avant le début de la formation ou selon l'échéancier convenu entre les parties.

L'inscription du stagiaire ne sera considérée comme définitive qu'après réception de l'acompte demandé.

ARTICLE 5 — DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation applicables aux contrats conclus à distance, le client consommateur dispose d'un délai légal de rétractation de quatorze (14) jours. Toute demande devra

être adressée par écrit à contact@londonstreetinstitute.fr.

ARTICLE 6 — ANNULATION ET REPORT

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Plus de 14 jours avant le début	Remboursement intégral
Entre 7 et 14 jours avant	Acompte de 30 % conservé
Moins de 7 jours avant	Totalité de la prestation due

Toute formation commencée est due intégralement.

ARTICLE 7 — ABSENCES ET RETARDS

Le stagiaire s'engage à suivre la formation avec assiduité. Les absences :

- ne donnent pas automatiquement droit à remboursement ;
- peuvent entraîner la non-délivrance de l'attestation de formation ;
- restent dues financièrement, sauf accord exceptionnel de London Street Institute.

ARTICLE 8 — FORMATIONS À DISTANCE

Les formations de London Street Institute sont dispensées à distance. Le stagiaire doit disposer :

- d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone compatible ;
- d'une connexion internet stable ;
- d'un accès audio et vidéo fonctionnel.

Le stagiaire demeure responsable de la confidentialité de ses identifiants d'accès à la plateforme e-learning.

ARTICLE 9 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les supports pédagogiques remis dans le cadre des formations restent la propriété exclusive de London Street Institute. Toute reproduction, diffusion, partage, revente ou exploitation non autorisée est strictement interdite.

ARTICLE 10 — DONNÉES PERSONNELLES ET RGPD

London Street Institute collecte et traite les données personnelles nécessaires à l'inscription, au suivi pédagogique et à la gestion administrative des formations. Les données sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données. Toute demande d'accès, de rectification ou de suppression peut être adressée à contact@londonstreetinstitute.fr.

ARTICLE 11 — FORCE MAJEURE

London Street Institute ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : catastrophes naturelles, incendies, grèves, pandémies, coupures réseau, cyberattaques majeures, indisponibilité imprévisible des formateurs et décisions administratives.

ARTICLE 12 — RESPONSABILITÉ

London Street Institute est soumis à une obligation de moyens et non de résultat. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas d'utilisation inappropriée des enseignements, d'échec à un examen, d'absence d'obtention d'un titre ou d'un certificat, ou de résultats insuffisants du stagiaire.

ARTICLE 13 — ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP

London Street Institute met en œuvre les adaptations nécessaires à l'accueil des personnes en situation de handicap. Toute demande d'aménagement peut être adressée au référent handicap à contact@londonstreetinstitute.fr, qui étudie chaque situation et oriente si besoin vers les partenaires compétents.

ARTICLE 14 — RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation doit être adressée par écrit à London Street Institute, qui s'engage à y répondre dans un délai de quinze (15) jours ouvrés. Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur peut ensuite recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige.

ARTICLE 15 — DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire. À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents de Paris seront seuls compétents.

ARTICLE 16 — ACCEPTATION DES CGV

Toute inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, sans réserve ni restriction.

ARTICLE 17 — ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter du 20 août 2026. London Street Institute se réserve le droit de les modifier à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

London Street Institute — by CLK Learning · 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
SIRET 893 871 111 00019 · TVA FR39 893 871 111 · Déclaration d'activité 11756456775
01 42 60 10 50 · contact@londonstreetinstitute.fr · Exonéré de TVA, art. 261.4.4 a du CGI